hiver 1847.

MONS

alarm
ceux
succ
un pl
déch

confi
de re
en to
si gr
leur
légè
pauv

vos
vien
frère
plus
si c
au-
plus
pro
quê

fév. 1847.

CIRCULAIRE.

QUEBEC, 12 février 1847.

MONSIEUR LE CURÉ,

LES nouvelles apportées par la dernière malle anglaise vous ont fait connaître l'état alarmant auquel la famine a réduit une grande partie des habitants de l'Irlande et de ceux des montagnes et des isles de l'Ecosse. Déjà un grand nombre de familles ont succombé aux horreurs de la faim, et il est à craindre que le même sort n'en atteigne un plus grand nombre encore. Les journaux nous donnent à ce sujet des détails qui déchirent le cœur, et qui laissent dans l'âme la plus douloureuse impression.

Dans ces circonstances je ne puis me dispenser de tourner mes regards avec confiance vers mes fidèles diocésains. Depuis plusieurs années, il est vrai, l'on n'a cessé de recourir à leur générosité pour des œuvres de toutes sortes. Mais ils se sont montrés en toute occasion de si bonne volonté, et les maux que l'on a à déplorer sont d'une nature si grave, que je ne saurais craindre de manquer de discrétion en faisant un nouvel appel à leur charité. D'ailleurs l'on ne doit raisonnablement attendre de chaque individu qu'une légère obole. Toutefois cette obole, donnée par tous ceux qui ne sont pas réduits à la pauvreté, peut former une somme capable de soulager bien des infortunes.

Je crois donc devoir vous recommander, Monsieur, de porter à la connaissance de vos paroissiens la situation affreuse où se trouve les malheureuses populations dont je viens de parler. Vous leur représenterez que ceux qui souffrent de la sorte sont nos frères, qu'ils sont sujets comme nous de l'Empire Britannique, et qu'ils ont d'autant plus de droit à nos sympathies, que dans les désastres qui, il y a bientôt deux ans, ont si cruellement affligé la ville de Québec, ils sont venus à notre secours avec une libéralité au-dessus de tout éloge. Vous leur indiquerez ensuite le moyen que vous jugerez le plus expédient pour recueillir leurs contributions. Une quête à domicile remplirait probablement mieux mon but, mais elle pourrait être remplacée au besoin par une quête dans l'église, que vous auriez soin d'annoncer d'avance.

Quel que soit le parti que vous préniez, il est important que les sommes recueillies dans votre paroisse soient envoyées avant le 15 mars prochain, au secrétariat de l'Archevêché, soit directement, soit par la voie de Mr. le grand-vicaire de votre district.

Je vous invite, Monsieur, à lire la présente au prône de votre messe paroissiale, et à l'accompagner des explications qui vous paraîtront les plus propres à bien faire connaître la grandeur du mal auquel il s'agit de porter remède.

Agréez, Monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement.

+ Jos. archev. de Quebec.

Pour vraie copie.

Secrétaire.